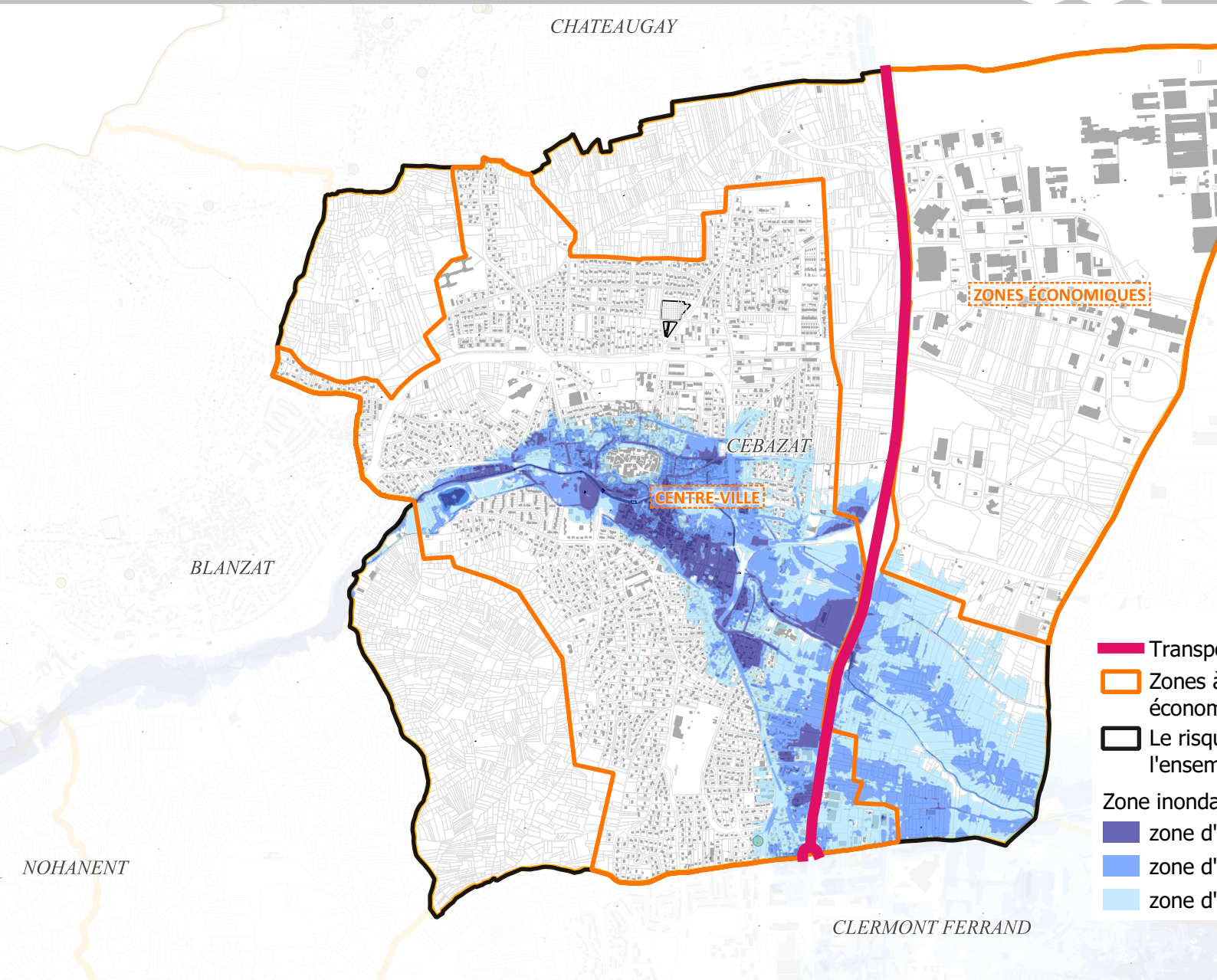


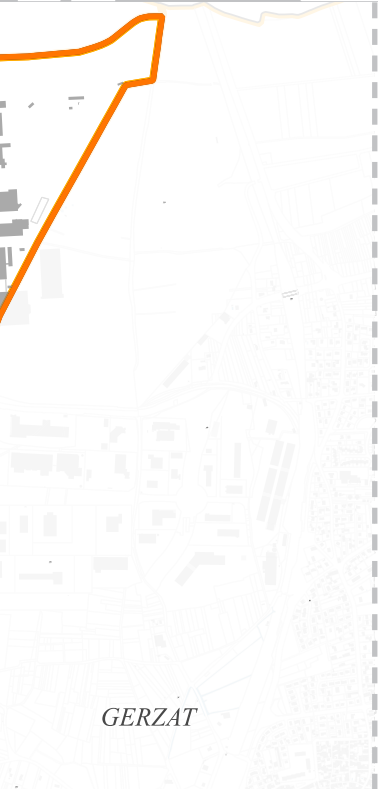
# DICRIM

**Document d'information communal  
sur les risques majeurs**

# Carte des risques majeurs de Cébazat



- Transport
- Zones à vocation économique
- Le risque majeur de l'ensemble
- Zone inondable
- zone d'urgence
- zone d'alerte
- zone de vigilance



ort de matières dangereuses  
à enjeux  
niques et humains  
ue "sismique faible" couvre  
ble du territoire communal  
bles  
aleas fort  
aleas moyen  
aleas faible

Les risques majeurs, tels que les inondations, les séismes, les mouvements de terrain, les accidents technologiques, les tempêtes et les vents violents représentent des menaces potentielles à Cébazat et peuvent entraîner des conséquences humaines et matérielles significatives.

Bien que Cébazat ne soit pas fortement exposé à ces risques majeurs, il est crucial de reconnaître la possibilité que ces événements surviennent et mettent en péril la population locale. Il est nécessaire de prendre des mesures préventives pour protéger les familles et leurs biens. En raison de leur caractère soudain et peu fréquent, nous ne sommes pas suffisamment préparés à faire face à ces risques majeurs.

Le Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) a pour objectif d'informer sur ces risques, leurs causes et leurs conséquences. Il expose également



les mesures préventives prises par la collectivité et celles que les habitants doivent mettre en œuvre, ainsi que les actions à suivre en cas de survenue d'une catastrophe imprévue.

La Ville, les autorités, les services et les sapeurs-pompiers sont mobilisés pour assurer la protection de la population à travers des procédures internes telles que les alertes et les hébergements d'urgence.

Pour plus d'efficacité, chaque Cébazaire doit adopter de bonnes pratiques et faire preuve de réactivité. Ce guide d'information et de prévention vise à assurer la sécurité tant individuelle que collective. Il est recommandé de le lire attentivement, de le conserver, car il pourrait s'avérer utile un jour.

Flavien Neuvy  
Maire de Cébazat

# Inondations

## TYPES DE RISQUE

Cébazat peut être concernée par les crues du ruisseau le Bédât. Ses différentes branches peuvent subir deux types d'inondation :

- une élévation progressive et excessive du niveau ;
- une crue torrentielle.

D'autres zones plus ou moins éloignées du cours d'eau peuvent subir un autre aléa naturel :

- un ruissellement.



## CAUSES ET MANIFESTATIONS

**Une inondation** est une submersion plus ou moins rapide d'une zone, avec des hauteurs d'eau variables ; elle est due à une augmentation du débit d'un cours d'eau provoquée par des pluies importantes et durables. La crue torrentielle tire sa particularité de l'augmentation très rapide du débit avec élévation du niveau de l'eau consécutive à une précipitation importante et localisée en amont du bassin-versant.

■ Causes et manifestations : un débordement du cours d'eau, une remontée de la nappe phréatique, une stagnation des eaux pluviales.

**Un ruissellement** est une quantité d'eau qui, au cours de précipitations, échappe à l'infiltration.

Part de la pluie qui n'est pas absorbée par le sol et qui ne s'accumule pas à la surface mais qui s'écoule dans le sens de la pente et qui se concentre en rigoles et torrents.

■ Causes et manifestations : la nature des formations géologiques et topographiques présentes sur l'ensemble de la commune favorise un ruissellement lors de fortes précipitations. Les zones plates en bas des pentes peuvent être inondées. Les matériaux transportés (terres, pierres...) peuvent engraver les terrains, les caves et les maisons.

## MESURES PRÉVENTIVES

- Le repérage des zones exposées a été effectué dans une étude de diagnostic des risques hydrologiques sur l'agglomération.
- Des bassins d'orage situés sur les communes de Blanzat et Cébazat ont été réalisés par Clermont Auvergne Métropole afin de limiter les effets (pic de crue, zones inondables) causés par les crues décennales.
- L'entretien et le nettoyage des cours d'eau sont réalisés par Clermont Auvergne Métropole ainsi que par les services municipaux.
- L'action des Cébazais :
  - faire une réserve d'eau potable ;
  - transporter au sec les biens et les matières ou produits polluants et monter sur cales les objets trop lourds, amarrer les cuves ;
  - obturer portes et soupiriaux par un muret de briques d'une épaisseur de 10 cm au moins.

# COMMENT RÉAGIR À L'ÉVÉNEMENT ?



## PENDANT

- Prévenir les services de secours.
- Mettre hors de danger les vies humaines et se signaler par un avis de détresse.
- Débrancher tous les appareils électriques, couper le disjoncteur et le gaz, boucher l'évent de la citerne de sa chaudière.
- Ne pas débrancher le téléphone, sauf si la prise risque d'être inondée.
- Déplacer les meubles et objets en évaluant le temps nécessaire. Il ne faut pas rester bloqué pour avoir voulu protéger ses affaires.
- Évacuer les lieux avant qu'il ne soit trop tard, sans attendre que les accès soient coupés. Il faut quitter son domicile dès que les sauveteurs le demandent.
- Fermer à clé et vérifier le calfeutrage de toutes les ouvertures et les volets...
- Disposer d'un bagage minimum : vêtements de rechange, pharmacie de secours, médicaments s'il y a lieu et couverture.
- Aider les voisins, en pensant en priorité aux personnes âgées et aux personnes handicapées.

## APRÈS

- Le retour au domicile ne s'effectue que sur indication des services de secours ou de la mairie.
- Aérer, nettoyer et désinfecter les locaux, le mobilier et tous les objets touchés.
- Ne rétablir le réseau électrique que s'il est parfaitement sec.
- Mettre du chauffage le plus vite possible.

## LES GESTES QUI SAUVENT



**FERMER LES PORTES ET LES AÉRATIONS**



**COUPER L'ÉLECTRICITÉ ET LE GAZ**



**MONTER À PIED DANS LES ÉTAGES**



**ÉCOUTER LA RADIO**



**NE PAS ALLER CHERCHER SES ENFANTS, L'ÉCOLE S'OCCUPE D'EUX**



**NE PAS TÉLÉPHONER, LAISSER LES LIGNES LIBRES POUR LES SECOURS**

## LA MÉMOIRE DES ANCIENS

Durant ces trente dernières années, de très fortes pluies ont engendré de nombreux débordements et coulées de boue.

### **Inondations et coulées de boue**

du 27/05/1992 au 28/05/1992  
du 04/06/1992 au 06/06/1992  
du 09/06/1992 au 12/06/1992

### **Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain**

du 25/12/1999 au 29/12/1999

# Séismes

## TYPES DE RISQUE

Un séisme ou tremblement de terre se traduit en surface par des vibrations du sol transmises aux bâtiments. Il provient de la fracturation des roches en profondeur. Les dégâts observés sont fonction de l'amplitude, de la durée et de la fréquence des vibrations.



## CAUSES ET MANIFESTATIONS

Sur la commune de Cébazat, l'ensemble de notre territoire peut être concerné en fonction du lieu et de la proximité de l'épicentre. Notre ville est dans une zone répertoriée comme ayant un risque sismique faible.

- **Le foyer (épicentre)** : c'est le point de départ du séisme, l'emplacement de la faille d'où partent les ondes sismiques.
- **La magnitude** : c'est la mesure de l'énergie libérée par le séisme. Elle est évaluée sur l'échelle de Richter qui comprend 9 degrés.
- **L'intensité** : c'est la mesure des effets et des dommages en un lieu donné, évaluée sur l'échelle MSK qui comprend 12 degrés.

Si aucun séisme grave ne s'est produit dans le département depuis cinq siècles, des secousses d'intensités moyennes sont ressenties périodiquement.

## MESURES PRÉVENTIVES

- Le risque de séisme est surveillé par différents capteurs locaux permettant des prédictions plus ou moins fiables sur la zone et le délai de survenance.
- L'information de la population : DICRIM.
- Les Cébazais doivent :
  - respecter les nouvelles règles parasismiques pour les constructions neuves ;
  - s'informer des risques encourus et des gestes de sauvegarde ;
  - repérer un endroit où se mettre à l'abri ;
  - repérer les points de coupures du gaz, de l'eau et de l'électricité ;
  - éviter de mettre les objets lourds sur les étagères.

# COMMENT RÉAGIR À L'ÉVÉNEMENT ?



## PENDANT

### ■ À l'intérieur :

- se mettre près d'un mur ou d'une colonne porteuse ;
- s'éloigner des fenêtres ;
- évacuer immédiatement le bâtiment si possible car d'autres secousses peuvent survenir et ne pas y retourner avant vérification qualifiée de son état ;
- ne pas utiliser les ascenseurs.

### ■ À l'extérieur :

- ne pas rester sous des câbles électriques ou sous tout édifice qui peuvent s'effondrer.

### ■ En voiture :

- s'arrêter et ne pas descendre avant la fin des secousses ;
- ne pas entrer dans un bâtiment endommagé.

## APRÈS

- Se méfier des répliques.
- En cas de fuite de gaz, ouvrir les fenêtres.
- S'éloigner de tout ce qui peut s'effondrer.
- Ne pas aller chercher ses enfants à l'école, les enseignants s'occupent d'eux, ils seront pris en charge en priorité.

## LES GESTES QUI SAUVENT



**S'ABRITER SOUS UN MEUBLE SOLIDE**



**À L'EXTÉRIEUR, S'ÉLOIGNER DES BÂTIMENTS SUSCEPTIBLES DE S'ÉCROULER**



**SORTIR DES IMMEUBLES**



**ÉCOUTER LA RADIO**



**COUPER L'ÉLECTRICITÉ ET LE GAZ**



**NE PAS ALLER CHERCHER SES ENFANTS, L'ÉCOLE S'OCCUPE D'EUX**



**NE PAS FAIRE D'ÉTINCELLES**



**NE PAS TÉLÉPHONER, LAISSER LES LIGNES LIBRES POUR LES SECOURS**

# MOUVEMENT DE TERRAIN

## TYPES DE RISQUE

Un mouvement de terrain concerne l'ensemble des déplacements du sol ou du sous-sol. Une fois déclarés, les mouvements de terrain peuvent être regroupés en deux grandes catégories, selon le mode d'apparition des phénomènes observés. Il existe, d'une part, des processus lents et continus (affaissements, tassements...) et d'autre part, des événements plus rapides et discontinus, comme les effondrements, les éboulements, les chutes de pierres, etc.



## CAUSES ET MANIFESTATIONS

Sur la commune de Cébazat, les mouvements de terrain sont caractérisés par des glissements de terrain dus à la présence de sables argilo-calcaires sur le substratum basaltique. Lors de fortes pluies, les infiltrations d'eau dans les terrains entraînent des glissements notamment aux Mauvaises et le long des coteaux de la Vaye.

## MESURES PRÉVENTIVES

- La commune informe à travers le zonage spécifique du Plan local d'urbanisme (PLU).
- L'affichage réglementaire.
- Les Cébazais doivent prendre conscience de leur propre situation géographique à travers ce risque.
- S'informer des risques encourus et des gestes de sauvegarde.

# COMMENT RÉAGIR À L'ÉVÉNEMENT ?



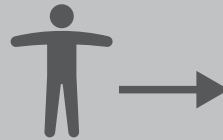
## PENDANT

- Fuir latéralement.
- Gagner au plus vite les hauteurs les plus proches.
- Ne pas revenir sur ses pas.
- Ne pas entrer dans un bâtiment endommagé.
- Se réfugier dans un endroit sans édifice.

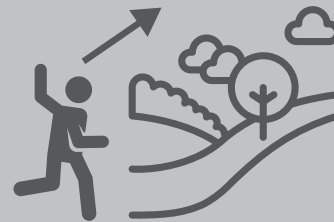
## APRÈS

- Se mettre à la disposition des secours.
- Évaluer les dégâts et les dangers.
- Informer les autorités.

## LES GESTES QUI SAUVENT



**FUIR LATÉRALEMENT**



**GAGNER UN POINT EN HAUTEUR**



## LA MÉMOIRE DES ANCIENS

Le 12 décembre 1853

Le 5 mai 2000

# Risques technologiques

## TYPES DE RISQUE

Même si Cébazat n'est pas soumise à un Plan de prévention des risques technologiques, la commune peut être concernée par des risques dits technologiques :

- risques industriels ;
- transports de matières dangereuses, principalement par la route et par les canalisations.

**Un risque industriel** est un événement accidentel se produisant sur un site industriel et entraînant des conséquences immédiates graves.

**Une matière dangereuse** est une substance qui, par ses caractéristiques physico-chimiques, toxicologiques ou bien par la nature des réactions qu'elle est susceptible de produire, peut présenter des risques pour l'homme, les biens et/ou l'environnement.

Géographiquement, ces risques ne sont pas localisés aux mêmes endroits que les enjeux (populations-résidences).

## CAUSES ET MANIFESTATIONS

**POUR LES RISQUES INDUSTRIELS** : explosion de gaz en expansion provenant d'un liquide en ébullition, explosion de gaz en milieu non confiné, fuite accidentelle avec risque de pollution de l'air, de l'eau et du sol, fuite de gaz toxique.

**POUR LE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES** :

- **un incendie** : il peut être dû à l'inflammation du carburant, à l'échauffement anormal d'un organe du véhicule, à un choc contre un obstacle engendrant la production d'étincelles, à l'inflammation d'une fuite de produit inflammable ou à une explosion à proximité du véhicule accidenté ;
- **un dégagement de nuage toxique** : il peut être dû à une fuite de produit toxique ou des fumées produites lors d'une combustion (même si le produit initial est non toxique). Ce nuage va s'éloigner du lieu de l'accident au gré des vents actifs à ce moment-là. Par conséquent, un périmètre de sécurité sera mis en place autour du véhicule accidenté ;
- **une explosion** : elle peut être engendrée par un choc avec production d'étincelles (notamment pour les citernes de gaz inflammable), par l'échauffement d'une cuve de gaz (liquéfié, comprimé ou non), par la mise en contact de plusieurs produits incompatibles ou encore par l'allumage inopiné d'artifices ou de munitions.



- **une pollution du sol et/ou des eaux** : elle est due à une fuite de produit liquide qui va ensuite s'infiltrer dans le sol et/ou se déverser dans le milieu aquatique proche. L'eau est un milieu extrêmement vulnérable car elle peut propager la pollution sur de grandes distances et détruire ainsi de grands écosystèmes. Or, l'homme est dépendant de l'eau pour le fonctionnement de son organisme, son alimentation et son hygiène.

## MESURES PRÉVENTIVES

- Connaître le signal d'alerte et les consignes.
- Réglementation de la circulation, formation des chauffeurs, signalétique internationale.
- L'action des Cébazaires :
  - être attentif aux véhicules signalés et aux risques concernés ;
  - ne pas transporter de matières dangereuses ;
  - ne pas mélanger des matières dangereuses ;
  - ne pas stocker des matières dangereuses en quantité, dans un local non ventilé.

# COMMENT RÉAGIR À L'ÉVÉNEMENT ?



## PENDANT

- **Si l'on est témoin, donner l'alerte** (sapeurs-pompiers : 18 ; police : 17 ou gendarmerie), en précisant le lieu exact, la nature du moyen de transport, le nombre approximatif de victimes, le numéro du produit et le code danger, la nature du sinistre (feu, fuite, explosion...). S'il y a des victimes, ne pas les déplacer, sauf en cas d'incendie ; ne devenez pas une victime supplémentaire en touchant le produit et en vous approchant en cas de fuite.
- **Si un nuage toxique** vient vers vous, fuyez si possible selon un axe perpendiculaire au vent ; invitez les autres témoins à s'éloigner vers un local où se confiner.
- **Obéir aux consignes des services de secours :**
  - si vous entendez la sirène, mettez-vous à l'abri dans un bâtiment (confinement) ou quittez rapidement la zone (éloignement), mais évitez de vous enfermer dans votre véhicule ;
  - écouter France Inter (1 852 m ou 162 kHz en grandes ondes ou MF) ou France Info ;
  - évacuer les lieux avant qu'il ne soit trop tard, sans attendre que les accès soient coupés. Il faut quitter son domicile dès que les sauveteurs le demandent ;
  - fermer à clé et vérifier le calfeutrage de toutes les ouvertures et les volets...

- Disposer d'un bagage minimum : vêtements de rechange, pharmacie de secours, médicaments s'il y a lieu et couvertures.
- Aider les voisins, en pensant en priorité aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap et aux enfants en bas âge.
- Prévenir les services de secours.

## APRÈS

- Le retour au domicile ne s'effectue que sur indication des services de secours ou de la mairie.
- Si vous êtes confinés, dès que la radio annonce la fin de l'alerte, aérez le local où vous vous trouvez.

## LES GESTES QUI SAUVENT



**SE CONFINER**



**ÉCOUTER LA RADIO**



**NE PAS ALLER CHERCHER SES ENFANTS, L'ÉCOLE S'OCCUPE D'EUX**



**NE PAS TÉLÉPHONER, LAISSER LES LIGNES LIBRES POUR LES SECOURS**

# TEMPÊTES ET VENTS VIOLENTS

## TYPES DE RISQUE

Un vent est estimé violent donc dangereux lorsque sa vitesse atteint 80 km/h en vent moyen et 100 km/h en rafale à l'intérieur des terres. L'appellation " tempête " est réservée aux vents atteignant 89 km/h sur une période d'au moins 10 minutes (force 10 sur l'échelle de Beaufort).



## CAUSES ET MANIFESTATIONS

Les tempêtes et vents violents sont des phénomènes météorologiques liés à l'atmosphère.

Les perturbations se forment généralement sur l'océan Atlantique ou la mer Méditerranée par la conjonction d'une zone d'air chaud en surface et d'un vent fort en altitude (10 à 12 km).

Les tempêtes et vents violents peuvent causer d'importants dégâts humains, matériels et environnementaux (toitures et cheminées endommagées, arbres arrachés, véhicules déportés sur les routes, coupures d'électricité et de téléphone...). Ce risque est amplifié par le changement climatique.

## MESURES PRÉVENTIVES

- Surveiller l'évolution des vigilances Météo France qui signale lorsqu'un phénomène dangereux menace et rappelle les précautions à prendre pour se protéger.
- S'informer auprès de la Préfecture.
- Limiter ses déplacements.
- Rentrer les objets que le vent peut emporter.
- Placer les groupes électrogènes à l'extérieur de la maison.



# COMMENT RÉAGIR À L'ÉVÉNEMENT ?



## PENDANT

- S'abriter dans un bâtiment, en dur de préférence
- Éviter de rester sous un arbre
- Fermer les portes, fenêtres et volets
- Éviter de sortir durant la tempête

## APRÈS

- Rester en lieu sûr jusqu'à ce que soit déclarée la fin de l'alerte.
- Évaluer les dégâts
- S'éloigner de tout ce qui peut s'effondrer

## LES GESTES QUI SAUVENT



**SE CONFINER**



**SE TENIR INFORMÉ**



**NE PAS ALLER CHERCHER SES ENFANTS, L'ÉCOLE S'OCCUPE D'EUX**



**NE PAS TÉLÉPHONER, LAISSER LES LIGNES LIBRES POUR LES SECOURS**

## LA MÉMOIRE DES ANCIENS

Le 27 décembre 1999 : tempête Martin

Le 8 avril 2022 : tempête Diego



# LES GESTES QUI SAUVENT

## INONDATIONS



FERMER LES PORTES  
ET LES AÉRATIONS



ÉCOUTER LA RADIO



COUPER  
L'ÉLECTRICITÉ ET LE GAZ



MONTER À PIEDS  
DANS LES ÉTAGES



NE PAS ALLER CHERCHER  
SES ENFANTS, L'ÉCOLE  
S'OCCUPE D'EUX



NE PAS TÉLÉPHONER,  
LAISSER LES LIGNES  
LIBRES POUR  
LES SECOURS.



S'ABRITER SOUS UN  
MEUBLE SOLIDE



NE PAS ALLER CHERCHER  
SES ENFANTS, L'ÉCOLE  
S'OCCUPE D'EUX



NE PAS FAIRE  
D'ÉTINCELLES



COUPER L'ÉLECTRICITÉ  
ET LE GAZ



SORTIR DES IMMEUBLES



À L'EXTÉRIEUR,  
S'ÉLOIGNER  
DES BÂTIMENTS  
SUSCEPTIBLES  
DE S'ÉCROULER



ÉCOUTER LA RADIO



NE PAS TÉLÉPHONER,  
LAISSER LES LIGNES  
LIBRES POUR LES SECOURS

## SÉISMES

## MOUVEMENTS DE TERRAIN



FUIR LATÉRALEMENT



GAGNER UN  
POINT EN HAUTEUR

## RISQUES TECHNOLOGIQUES



SE CONFINER



NE PAS ALLER CHERCHER  
SES ENFANTS, L'ÉCOLE  
S'OCCUPE D'EUX



ÉCOUTER LA RADIO



NE PAS TÉLÉPHONER,  
LAISSER LES LIGNES  
LIBRES POUR LES SECOURS.



SE CONFINER



NE PAS ALLER CHERCHER  
SES ENFANTS, L'ÉCOLE  
S'OCCUPE D'EUX

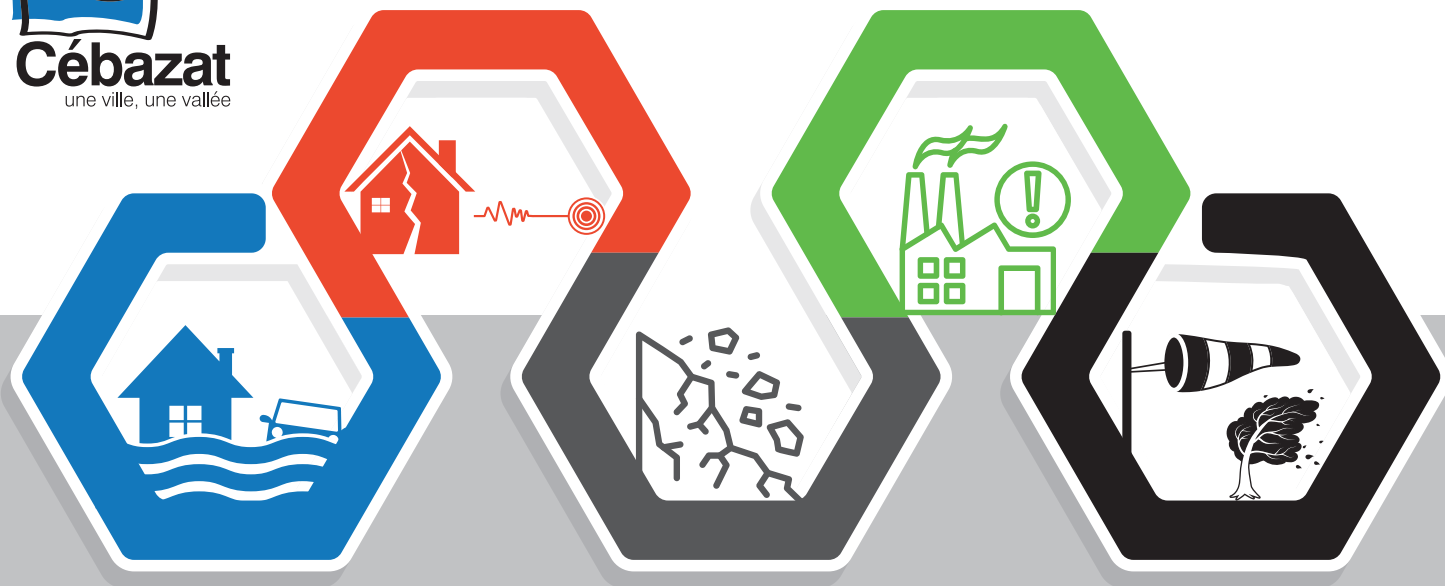


SE TENIR INFORMÉ



NE PAS TÉLÉPHONER,  
LAISSER LES LIGNES  
LIBRES POUR LES SECOURS

## TEMPÊTES ET VENTS VIOLENTS



# INFOS ET NUMÉROS UTILES

## ■ SIGNAL NATIONAL D'ALERTE :

SIRÈNE 1,41 MIN / SILENCE 5 SEC / SIRÈNE 1,41 MIN / SILENCE 5 SEC / SIRÈNE 1,41 MIN =  
DANGER GRAVE, IMMINENT OU EN COURS

AGIR : ■ se mettre en sécurité ■ s'informer ■ ne pas aller chercher ses enfants à l'école  
■ ne téléphoner qu'en cas d'urgence vitale

■ MAIRIE DE CÉBAZAT : 04 73 16 30 30

■ SAMU : 15

■ POMPIERS : 18

■ POLICE : 17

■ GRDF : 0 800 47 33 33

■ ENEDIS : 0 972 67 50 63

■ RADIOS : ■ ICI PAYS D'Auvergne : 102.5 OU 102.0 MHZ

■ FRANCE INFO : 105.5 MHZ

■ FRANCE INTER : 90.8 OU 90.4 MH

■ MÉTÉO FRANCE : [WWW.METEOFRANCE.COM](http://WWW.METEOFRANCE.COM)